

PUBLICATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

L'article R2196-1 du code de la commande publique relatif à la mise à disposition des données essentielles oblige les acheteurs à donner un accès libre, direct et complet aux données essentielles de leurs marchés publics répondant à un besoin dont la valeur est égale ou supérieure à 40 000 €HT.

Toutefois, cet article indique que ces dispositions sont également applicables aux marchés dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 €HT. Dans ce cas, la satisfaction de l'obligation peut se faire en publiant au cours du 1^{er} semestre la liste des marchés conclus l'année précédente.

Cette liste est établie en distinguant les marchés publics selon le type d'achat : travaux, fournitures et services. Au sein de chacune de ces catégories, les marchés publics sont regroupés en trois tranches, en fonction de leur montant :

- Marchés égal ou supérieur à 25 000 €HT et inférieur à 90 000 €HT ;
- Marchés égal ou supérieur à 90 000 €HT et inférieur aux seuils de procédure formalisée ;
- Marchés égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée.

Marchés de fournitures

Tranche 1 de 20 000 € à 89 999,99 € H.T.			
Location de pelle mécanique avec	01/06/2022	CUBILO	31150 GAGNAC S/GARONNE
chauffeur			

Marchés de services

Tranche 1 de 20 000 € à 89 999,99 €			
H.T.			
Etude en vue de la réalisation du PPG	01/06/2022	CEREG	31670 LABEGE
2024 - 2029			